

Communiqué de presse

Toulouse, vendredi 25 février 2022 – L’université Toulouse Capitole demande au gouvernement de clarifier sa position concernant l’octroi éventuel du statut de grand établissement à la *Toulouse School of Economics (TSE)*.

Une annonce brutale et sans concertation qui remet en cause l’autonomie des universités françaises

Le Président de l’université Toulouse Capitole a été informé le 18 février par la Ministre de l’Enseignement supérieur, de la Recherche et de l’Innovation, de la volonté du gouvernement de conférer à la *Toulouse School of Economics*, composante de l’université Toulouse Capitole, le statut de grand établissement.

Cette annonce n’a été précédée d’aucune concertation. Elle crée un précédent qui remet en cause l’autonomie de toutes les universités françaises car désormais toute composante aurait la possibilité de déstructurer son université en obtenant le statut de grand établissement.

Une telle annonce est en contradiction avec la position défendue par le Président de la République dans son discours devant l’ensemble des présidents d’université le 13 janvier 2022 : *« Il faut bien le dire, en France nous avons construit et nous avons trop longtemps accepté un modèle à plusieurs vitesses, avec d’ailleurs une forme là aussi de dogme qui s’était installé (...) Les grandes écoles et organismes de recherche étaient supposés s’occuper de l’excellence et de la formation des élites, et les universités de la démocratisation de l’enseignement supérieur et de la gestion des masses. Ce système est révolu. Il est révolu d’abord parce qu’il ne correspond pas à la compétition internationale, parce que sa forme-même crée des barrières, des segmentations qui sont inefficaces. »*

Une université engagée dans une transformation avec l’ensemble de ses composantes et les partenaires du site universitaire toulousain

La transformation est en marche à l’université Toulouse Capitole : enseignement, recherche, structuration des composantes.

Si un élan doit être donné, ce n’est pas à une composante, mais à l’université dans son ensemble.

Une université de région, ancrée dans les villes universitaires d’équilibre de Montauban et Rodez, pour montrer que le clivage Paris/région est lui aussi dépassé.

L’université Toulouse Capitole est pleinement investie dans la refondation du site universitaire toulousain, avec l’ensemble des autres établissements du site, avec l’ambition de créer à terme une grande université de recherche.

Dans son discours de la Sorbonne, « Initiative pour l'Europe », le 26 septembre 2017, le Président de la République a donné le départ de la construction des universités européennes. C'est un mouvement auquel l'université Toulouse Capitole est fière de participer, par son appartenance à l'université *Engage.EU – Engaged in Social Change*, créée avec 6 autres universités européennes.

Voilà une conception du service public de l'enseignement supérieur que l'établissement dans son ensemble est prêt à porter, notamment en investissant dans la construction de l'espace universitaire européen et du site universitaire toulousain.

Les conséquences pour l'université Toulouse Capitole et pour l'ensemble du site toulousain.

L'université Toulouse Capitole ne saurait accepter une forme de démantèlement de l'établissement.

Cette décision aura des conséquences importantes pour l'université, pour TSE ainsi que sur la construction du site toulousain.

C'est pourquoi Hugues Kenfack, Président de l'université Toulouse Capitole, a saisi le gouvernement dès le 21 février pour demander des clarifications et une concertation avec la présidence de l'établissement afin d'assurer le respect de toutes les valeurs et intérêts en présence.

Il a également saisi France Universités étant donné la portée nationale de cette décision.

Contact presse

Claire Gislou – Directrice de la communication - 06 87 22 70 04 – claire.gislou@ut-capitole.fr